

Fiche de données de sécurité (FDS)

Norme HazCom OSHA 29 CFR 1910.1200(g) révisée en 2012 et GHS Rév. 03.

Date de publication 29/07/2024

Date en vigueur 20-nov.-2025

Révisé le 29/07/2024

* 1 Identification

- **Identifiant du produit**
- **Nom commercial : Contrôle positif d'ADN du VEB ACCURUN**
Contrôle positif d'ADN du BKV ACCURUN
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :**
- **Description du produit** : Aucune autre information pertinente disponible.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**
- **Fabricant/Fournisseur :**

LGC Clinical Diagnostics, Inc
37 Birch Street
Milford, MA 01757
N° téléphone : +1 (508) 244 6400
Numéro vert depuis les États-Unis : +1 (800) 676 1881
N° fax : +1 (508) 634-3394
www.seracare.com
E-mail : CDx-CustomerService@LGCGroup.com
- **Numéro de téléphone d'urgence :**

Pour les urgences chimiques, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC à tout moment, jour et nuit
Aux États-Unis et au Canada : +1 800 424 9300 ou +1 703 527 3887 (appels en PCV acceptés)
Numéro de compte : CCN12505
AUSTRALIE - POISONS INFORMATION CENTER Numéro de téléphone : 13 11 26
CENTRE CANADIEN D'URGENCE TRANSPORT Numéro de téléphone : (1) 613 996 6666

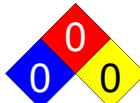
2 Identification du ou des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange :**

Le produit n'a pas besoin d'être classé conformément à la norme OSHA HazCom 29 CFR paragraphe (d) de §1910.1200(g) et GHS Rév. 03.
- **Informations supplémentaires :**

Bien que cela ne soit pas reconnu comme un danger pour le GHS, il contient une substance infectieuse.
- **Eléments de l'étiquette :**
- **Pictogrammes de danger :** Matière non réglementée
- **Mot de signalisation :** Matière non réglementée
- **Mentions de danger :** Matière non réglementée
- **Toxicité aiguë inconnue :**

Cette valeur indique la connaissance des valeurs toxicologiques ou écotoxicologiques connues établies.
0 % du mélange comprend un ou plusieurs composants ayant une toxicité inconnue.
- **Système de classification :** Définitions de la NFPA/de l'HMIS : 0-Moindre, 1-Léger, 2-Modéré, 3-Élevé, 4-Extrême
- **Classements de la souche NFPA (échelle 0 - 4)**



Santé = 0
Incendie = 0
Réactivité = 0

- **Classes HMIS (échelle 0 - 4)**

SANTÉ	0	Santé = 0
INCENDIE	0	Incendie = 0
RÉACTIVITÉ	0	Risque physique = 0

- **Danger(s) non classé(s) (HNOC) :** Aucun connu

(suite à la page 2)

Fiche de données de sécurité (FDS)

Norme HazCom OSHA 29 CFR 1910.1200(g) révisée en 2012 et GHS Rév. 03.

Date de publication 29/07/2024

Révisé le 29/07/2024

Nom commercial : Contrôle positif d'ADN du VEB ACCURUN
Contrôle positif d'ADN du BKV ACCURUN

*** 3 Composition/informations sur les ingrédients**

· Composants non dangereux :	
Basematrix 53	99 %
VEB ATCC (infectieux)	< 0,1 %
BKV ATCC (infectieux)	< 0,1 %
ADN génomique humain	< 0,1 %

· Caractérisation chimique : Substance

· Description : Mélange des substances répertoriées ci-dessous avec des additions non dangereuses.

Composants dangereux :

26628-22-8	Azoture de sodium  Toxicité aiguë - Orale 2, H300 ; Toxicité aiguë - Dermique 1, H310 ;  Aquatique aiguë 1, H400	0,09 %
------------	---	--------

· Informations supplémentaires :

Les pourcentages exacts des ingrédients de ce mélange sont considérés comme exclusifs et sont retenus conformément aux dispositions du paragraphe (i) du §1910.1200 de la norme 29 CFR 1910.1200 sur les secrets commerciaux.

4 Premiers soins

· Description des premiers soins

· Informations générales : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

· Après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur ; consulter un médecin en cas de plaintes.

· Après contact avec la peau :

Habituellement, le produit n'irrite pas la peau.

En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

Laver au savon et à l'eau.

· Après contact avec les yeux :

Rincer l'œil ouvert à l'eau courante pendant plusieurs minutes.

En cas d'irritation des yeux, consulter un médecin.

· Après ingestion : En cas d'ingestion et d'apparition de symptômes, consulter un médecin.

· Informations destinées au médecin

· Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés : Aucune autre information pertinente disponible.

· Indication que des soins médicaux immédiats et un traitement spécial sont nécessaires : Traiter selon les symptômes.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

· Moyens d'extinction

· Agents d'extinction appropriés : Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie adaptées à l'environnement.

· Pour des raisons de sécurité, agents d'extinction non adaptés : Aucune autre information pertinente.

· Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune autre information pertinente disponible.

· Conseils aux pompiers

· Équipement de protection spécial pour les pompiers :

Comme pour tout incendie, porter un système respiratoire autonome à pression continue (approuvé par le NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection complet pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

· Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Non requis.

· Précautions relatives à l'environnement : Diluer avec beaucoup d'eau.

(suite à la page 3)

Fiche de données de sécurité (FDS)

Norme HazCom OSHA 29 CFR 1910.1200(g) révisée en 2012 et GHS Rév. 03.

Date de publication 29/07/2024

Révisé le 29/07/2024

Nom commercial : Contrôle positif d'ADN du VEB ACCURUN
Contrôle positif d'ADN du BKV ACCURUN

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Absorber avec une substance liant les liquides (p. ex., sable, diatomite, liants d'acides, liants universels, sciure). Éliminer le matériel recueilli conformément aux réglementations.

· **Référence à d'autres sections :**

Voir la section 7 pour des informations relatives à la manipulation sûre.

Voir la section 8 pour des informations relatives à l'équipement de protection individuelle.

Voir la section 13 pour des informations relatives à l'élimination.

· **PAC-1 :**

26628-22-8	Azoture de sodium	0,026 mg/m ³
------------	-------------------	-------------------------

· **PAC-2 :**

26628-22-8	Azoture de sodium	0,29 mg/m ³
------------	-------------------	------------------------

· **PAC-3 :**

26628-22-8	Azoture de sodium	5,3 mg/m ³
------------	-------------------	-----------------------

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation**

· **Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :** Utiliser une hygiène de laboratoire normale.

· **Informations relatives à la protection contre les incendies et les explosions :** Aucune mesure particulière requise.

· **Conditions de stockage sûres, y compris les incompatibilités éventuelles**

· **Conservation**

· **Exigences auxquelles doivent satisfaire les réserves et les réceptacles :** Conserver à la température désignée.

· **Informations concernant le stockage dans une installation de stockage commune :** Non requis.

· **Informations supplémentaires concernant les conditions de stockage :** Aucune.

· **Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :** Aucune autre information pertinente disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Informations supplémentaires concernant la conception des systèmes techniques :** Aucune autre donnée ; voir section 7.

· **Paramètres de contrôle :**

· **Composants avec limites d'exposition professionnelle :**

Le produit ne contient aucune quantité pertinente de matières ayant des valeurs critiques qui doivent être surveillées sur le lieu de travail.

· **Informations supplémentaires :** Les listes valides lors de la création de cette FDS ont été utilisées comme base.

· **Contrôles de l'exposition :**

· **Équipement de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les précautions habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

· **Équipement respiratoire :** Non requis.

· **Protection des mains :**



Gants de protection

· **Matériau des gants :** Sans objet.

· **Temps de pénétration du matériau des gants :** Sans objet.

(suite à la page 4)

Fiche de données de sécurité (FDS)

Norme HazCom OSHA 29 CFR 1910.1200(g) révisée en 2012 et GHS Rév. 03.

Date de publication 29/07/2024

Révisé le 29/07/2024

Nom commercial : Contrôle positif d'ADN du VEB ACCURUN
Contrôle positif d'ADN du BKV ACCURUN

- **Protection des yeux :**



Lunettes de protection

- **Limitation et supervision de l'exposition dans l'environnement :** Aucun

* 9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

- **Informations générales**

- **Apparence :**

Forme :

Liquide

Couleur :

Jaune clair

- **Odeur :**

Caractéristique

- **Seuil olfactif :**

Non déterminé.

- **Valeur de pH :**

Non déterminé.

- **Changement d'état**

Point de fusion/plage de fusion :

Non déterminé.

Point d'ébullition/plage d'ébullition :

Non déterminé.

- **Point d'éclair :**

Aucun

- **Inflammabilité (solide, gaz) :**

Sans objet.

- **Auto-inflammable :**

Sans objet

- **Température de décomposition :**

Non déterminé.

- **Température d'inflammation :**

Le produit n'est pas auto-inflammable.

- **Risque d'explosion :**

Le produit ne présente aucun risque d'explosion.

- **Limites d'explosion :**

Inférieure :

Non déterminé.

Supérieure :

Non déterminé.

- **Pression de vapeur :**

Non déterminé.

- **Densité :**

Non déterminé.

- **Densité relative :**

Non déterminé.

- **Densité de vapeur :**

Non déterminé.

- **Taux d'évaporation :**

Non déterminé.

- **Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau :**

Eau :

Entièrement miscible.

- **Coefficient de partition (n-octanol/eau) :**

Non déterminé.

- **Viscosité :**

Dynamique :

Non déterminé.

Cinématique :

Non déterminé.

- **Autres informations :**

Aucune autre information pertinente disponible.

(suite à la page 5)



Fiche de données de sécurité (FDS)

Norme HazCom OSHA 29 CFR 1910.1200(g) révisée en 2012 et GHS Rév. 03.

Date de publication 29/07/2024

Révisé le 29/07/2024

Nom commercial : Contrôle positif d'ADN du VEB ACCURUN
Contrôle positif d'ADN du BKV ACCURUN

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité :** Aucune autre information pertinente disponible.
- **Stabilité chimique :** Le produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition si le produit est utilisé conformément aux spécifications.
- **Risque de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter :** Températures trop élevées ou trop basses.
- **Substances incompatibles :** Aucune autre information pertinente disponible.
- **Produits de décomposition dangereux :** Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques :**

- **Toxicité aiguë :**

- **Valeurs DL50/CL50 pertinentes pour la classification :** Aucune donnée disponible

- **Effet irritant primaire :**

- **Sur la peau :** Aucun effet irritant.

- **Sur l'œil :** Aucun effet irritant.

- **Informations toxicologiques supplémentaires :**

- **Catégories cancérogènes :**

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) :

Aucun des composants n'est répertorié.

NTP (National Toxicology Program) :

Aucun des composants n'est répertorié.

OSHA-Ca (Agence américaine pour la sécurité et la santé au travail) :

Aucun des composants n'est répertorié.

12 Données écologiques

- **Toxicité :**

- **Toxicité aquatique :** Aucune autre information pertinente disponible.

- **Persistante et dégradabilité :** Aucune autre information pertinente disponible.

- **Comportement dans les systèmes environnementaux :**

- **Potentiel de bioaccumulation :** Aucune autre information pertinente disponible.

- **Mobilité dans les sols :** Aucune autre information pertinente disponible.

- **Informations écologiques supplémentaires :**

- **Remarques générales :** Ne sont pas connus pour être dangereux pour l'eau.

- **Résultats de l'évaluation des substances PBT et vPvB :**

- **PBT :** Sans objet.

- **vPvB :** Sans objet.

- **Autres effets indésirables :** Aucune autre information pertinente disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation :**

Respecter toutes les réglementations environnementales fédérales, étatiques et locales lors de l'élimination de ce matériel.

- **Emballage non nettoyé**

- **Recommandation :** L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.

(suite à la page 6)



Fiche de données de sécurité (FDS)

Norme HazCom OSHA 29 CFR 1910.1200(g) révisée en 2012 et GHS Rév. 03.

Date de publication 29/07/2024

Révisé le 29/07/2024

Nom commercial : Contrôle positif d'ADN du VEB ACCURUN
Contrôle positif d'ADN du BKV ACCURUN

- **Produit de nettoyage recommandé :** De l'eau, si nécessaire avec des produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|-------------------------|
| · Numéro ONU : | |
| · DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA | Matière non réglementée |
| · Désignation exacte de l'expédition : | |
| · DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA | Matière non réglementée |
| · Classe(s) de danger pour le transport : | |
| · DOT, ADR/ADN, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe : | Matière non réglementée |
| · Groupe d'emballage : | |
| · DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA | Matière non réglementée |
| · Dangers environnementaux : | Sans objet. |
| · Précautions particulières pour l'utilisateur : | Sans objet. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL73/78 et au recueil IBC : | Sans objet. |
| · « Réglementation modèle » de l'ONU : | Matière non réglementée |

15 Informations réglementaires

- **Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange :**

Aucune autre information pertinente disponible.

- **SARA (Superfund Amendments and Reauthorization) :**

· Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :
26628-22-8 Azoture de sodium

- **Section 313 (liste des produits chimiques toxiques spécifiques) :**

26628-22-8 Azoture de sodium

- **TSCA (Toxic Substances Control Act) :**

Azoture de sodium	ACTIF
-------------------	-------

- **Polluants atmosphériques dangereux**

Aucun des composants n'est répertorié.

- **Proposition 65 de la Californie :**

- **Produits chimiques connus pour provoquer le cancer :**

Aucun des composants n'est répertorié.

- **Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité pour la reproduction chez les femmes :**

Aucun des composants n'est répertorié.

- **Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité pour la reproduction chez les hommes :**

Aucun des composants n'est répertorié.

- **Produits chimiques connus pour provoquer une toxicité pour le développement :**

Aucun des composants n'est répertorié.

- **Liste du New Jersey (droit de savoir) :**

26628-22-8	Azoture de sodium
------------	-------------------

- **Liste des substances dangereuses spéciales du New Jersey :**

26628-22-8	Azoture de sodium
------------	-------------------

R3



Fiche de données de sécurité (FDS)

Norme HazCom OSHA 29 CFR 1910.1200(g) révisée en 2012 et GHS Rév. 03.

Date de publication 29/07/2024

Révisé le 29/07/2024

Nom commercial : Contrôle positif d'ADN du VEB ACCURUN
Contrôle positif d'ADN du BKV ACCURUN

· Liste de la Pennsylvanie (droit de savoir) :		
26628-22-8	Azoture de sodium	
· Liste des substances dangereuses spéciales pour la Pennsylvanie :		
26628-22-8	Azoture de sodium	E
· Catégories cancérigènes :		
· EPA (Environmental Protection Agency) :		
Aucun des composants n'est répertorié.		
· VLEP (valeur limite d'exposition professionnelle établie par l'ACGIH) :		
26628-22-8	Azoture de sodium	A4
· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health) :		
26628-22-8	Aucun des composants n'est répertorié.	
· Éléments de l'étiquette GHS Matériau non réglementé		
· Pictogrammes de danger : Matière non réglementée		
· Mot de signalisation : Matière non réglementée		
· Mentions de danger : Matière non réglementée		
Réglementation nationale :		
Le produit ne doit pas être étiqueté conformément à la version en vigueur de la réglementation sur les substances dangereuses.		
· Évaluation de la sécurité chimique : Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.		

16 Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes à la date de publication. Aucune disposition des présentes ne sera réputée créer une garantie, expresse ou implicite, et n'établira une relation contractuelle juridiquement valide. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'applicabilité de ces informations et l'adéquation du matériau ou du produit à un usage particulier.

· **Contact :**

· **Abréviations et acronymes :**

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ADN : L'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures

IMDG : Code maritime international pour les marchandises dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

DOT : US Department of Transportation

IATA : International Air Transport Association

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)

CAS : Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

NFPA : National Fire Protection Association (États-Unis)

HMIS : Hazardous Materials Identification System (États-Unis)

CL50 : Concentration mortelle, 50 %

DL50 : Dose mortelle, 50 %

PBT : substance persistante, bioaccumulable et toxique

vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable

NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health

OSHA : Occupational Safety & Health Administration

VLEP : Valeur limite d'exposition professionnelle

PEL : Limite d'exposition admissible

REL : Limite d'exposition recommandée

Toxicité aiguë - Orale 2 : Toxicité aiguë – Catégorie 2

Toxicité aiguë - Dermique 1 : Toxicité aiguë – Catégorie 1

Aquatique aigu 1 : Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu – Catégorie 1

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente.**

FDS créée par MSDS Authoring Services www.msdsauthoring.com +1-877-204-9106